

THÉORIES ET PERSPECTIVES DE LA JUSTICE

Plan de cours

Été 2023

Jeudi 8h30- 11h30 et 12h30 – 15h30

Pavillon Lionel Groulx - C4104

Prof : Marion Vacheret - marion.vacheret@umontreal.ca

Descripteur

Modèles et logiques de justice (corrective, rétributive, distributive, procédurale, thérapeutique), à la lumière des théories philosophiques, politiques et psychologiques. Fondements, déterminants et représentations de la justice.

Contenu

Le cours présentera une réflexion sur les fondements, les valeurs, les modèles et les principes de la justice. Il s'agira de se questionner sur ce qu'est la justice ainsi que sur le fait de savoir si le système pénal est juste; selon qui, pour qui, et à partir de quels critères. Nous réfléchirons ainsi, notamment, au juste et au bien, à l'équité et à la proportionnalité, ainsi qu'aux représentations et aux attentes sociales face à la justice.

À travers ce cours il s'agira pour les étudiant-e-s de porter un regard analytique et réflexif sur les différentes formes et différents modèles de la justice tels qu'ils sont mis en œuvre par les tribunaux judiciaires actuels

Objectifs et compétences visés

À la fin de ce cours l'étudiant(e) devrait être capable de :

1. Comprendre les concepts fondamentaux en justice et les différents sens de la justice
2. Réfléchir aux différents modèles de justice
3. Analyser des fonctions sociales et fonctions pénales de la justice
4. Comprendre les représentations sociales de la justice
5. Réfléchir au potentiel de la justice en tant qu'instrument de changement social

Méthode pédagogique

Le cours se veut dynamique et nécessite l'implication active des étudiant-e-s.

Le cours n'est pas basé sur des cours magistraux mais sur les échanges qui se feront durant les séances. Les étudiant-e-s doivent donc préparer à la maison chacune des séances de façon à alimenter les échanges et les discussions qui permettront de construire, approfondir et comprendre la matière.

La préparation des séances se fait à partir de la lecture des textes associés et à partir de questions proposées par la professeure. Cette préparation est évaluée.

Outre ces échanges, le matériel pédagogique sera complété par des tableaux synthèses par la professeure, des conférences par des praticiens et du matériel audio-visuel. Les étudiant-e-s devront également se déplacer au palais de justice de Montréal

Travaux et examens (documents annexés sur studium)

- **Préparations (2) en équipe de différentes synthèses des théories sur la justice. (24%)**
 - o Pour chacune des séances des étudiant- es devront préparer en équipe la présentation d'une théorie à partir des lectures associées aux cours (obligatoires et complémentaires au besoin). Une partie du cours sera allouée à la présentation de ces théories et aux échanges avec les autres étudiantes. Au premier cours les étudiant-es seront invitées à indiquer les 2 théories choisies qu'ils ou elles souhaitent présenter.

- **Implication dans le cours. Discussion autour des différents sens de la justice.** (12%, soit 4 points par séance)
 - o Pour chacune des séances les étudiant-es qui ne présentent pas la théorie devront poser des questions sur celle-ci et s'impliquer dans la discussion sur les limites, les enjeux, les implications pratiques des théories présentées.
- **Présentation orale sur les représentations de la justice - journée au tribunal.** (14%)
 - o Les étudiant-es seront invitées à se déplacer au palais de justice de Montréal pour assister à des audiences de comparution. À partir de leurs observations, ils ou elles prépareront une réflexion à partager en classe sur les représentations de la justice, l'accès à la justice et le rituel judiciaire
- **Travail de session : Qu'est-ce que la justice ?** (50%) (40% écrit - 10% oral)
 - o Ce travail vise à la fois à réfléchir à la pertinence et aux limites des théories de la justice et à démontrer la capacité de l'étudiant-e d'analyser, comparer et comprendre les fondements, déterminants et représentations de la justice. Plus précisément il s'agit, dans le cadre de ce travail de répondre aux questions suivantes :
 - *Qu'est-ce que la justice? Le système pénal est-il « juste » ? Si oui selon qui et sous quelle forme? Si non, pourquoi et comment faire pour changer les choses?*

Déroulement des séances

Jeudi 4 mai	Introduction au cours. Présentation générale Présentation du déroulement du cours et explications des travaux devant être réalisés par les étudiant-e-s
Jeudi 11 mai	<p style="text-align: center;">Sens et modèles de justice (1) : Justice corrective / rétributive ET justice distributive</p> <p>Réflexions autour de la justice rétributive et de la justice distributive : Quel(s) sens ces modèles donnent-ils à la justice ? Quelles sont les limites et les critiques faites à chacune de ces formes de justice?</p> <p><u>Textes associés obligatoires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Gros, F (2001). Les quatre foyers de sens de la peine. Dans : Et ce sera justice. Punir en démocratie (sous la direction de Garapon, Gros, Pech) Chap. 1, punir c'est rappeler la loi; Chap. 2, punir c'est défendre la société; Chap. 3, punir c'est éduquer un individu; Chap. 4, punir c'est transformer une souffrance en malheur pp 11- 145. <p><u>Textes associés complémentaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Béal, C. (2022). William Godwin et l'abolitionnisme pénal. Revue française d'histoire des idées politiques (22/2) pp85-101. - Radica, G. (2018). Réparer et punir : trois modèles philosophique. Collège international de Philosophie « Rue Descartes » 2018/1 N° 93 pages 137 à 147 - Koritansky, P. (2005). Two Theories of Retributive Punishment: Immanuel Kant and Thomas Aquinas, History of Philosophy Quarterly, 22 (4) 319-338. - Lloyd, J. (2003). Let there be justice: A Thomistic Assessment of Utilitarianism and Libertarianism. Texas Review of Law and Politics, 229-258

<p>Jeudi 18 mai</p>	<p style="text-align: center;">Sens et modèles de Justice (2) : La justice corrective : réparatrice / reconstructive Formes et enjeux Le sentiment de justice.</p> <p>Réflexion autour de la justice réparatrice /reconstructive /relationnelle : Quelles sont les caractéristiques de ce modèle de justice? En quoi s’agit-il d’un nouveau paradigme? Quelles en sont les limites? Qu’est-ce qui nourrit le sentiment de justice?</p> <p style="text-align: center;">Conférence.</p> <p><u>Textes associés obligatoires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Garapon, A (2001). La Justice reconstructive. Dans : <i>Et ce sera justice. Punir en démocratie</i> sous la direction de Garapon, Gros, Pech eds) Chapitres 1 à 4 pp 245- 324. - Wemmers, J.A. ; Raymond, E. (2011). La justice et les victimes : l’importance de l’information pour les victimes - Levy, R (2016). La police française à la lumière de la justice procédurale. <i>Déviance et société</i>. vol 40/2, pp 139-164 <p><u>Textes associés complémentaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Jaccoud, M. (2008). Innovations pénales et justice réparatrice. <i>Champ pénal/ pénal field. séminaire innovations pénales 2008</i> - Van de Kerchove (2015). La justice restauratrice au cœur du conflit des paradigmes de la peine. Association française pour l’histoire de la justice. 2015/1 (25), pp 123-133.
<p>Jeudi 25 mai</p>	<p style="text-align: center;">Sens et modèles de Justice (3) : Les traditions juridiques autochtones Justice et équité – les travaux de J. Rawls</p> <p><u>Textes associés obligatoires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Chartrand, L; Horn, K. (2016). Un rapport sur les relations entre la justice réparatrice et les traditions juridiques autochtones. Canada, Ministère de la justice. - Rousseau, P. 2019. Justice autochtone et pluralisme juridique. Dans <i>Une justice coloniale. Le système juridique canadien et les autochtones</i>, chap.4, PUL - Adair, P (1991) La théorie de la justice de John Rawls. <i>Revue française de sciences politiques</i> - Brodeur, J-P. (1997). Justice distributive et justice rétributive, <i>Philosophiques</i>, 24 (1), 71-89. <p><u>Textes associés complémentaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Milward, D. (2012). Aboriginal Aspirations for Justice. In: <i>Aboriginal Justice the Charter: Realizing a culturally sensitive interpretation of legal rights</i> (pp. 7-25). Vancouver: UBC Press - Report of the Aboriginal Justice Inquiry Commission of Manitoba, <i>The Meaning of Justice</i>, 1999. - Sen, A. (2012). ‘Global Justice. Critical Perspectives’. Dans Rathore, A. S. et Maffettone, S. (dir.), <i>Global Justice: A Critical Introduction</i> (1e éd., vol. 1, pp. 123–142). New Delhi: Routledge - Kolacinski, d. (2001). Droits de l’homme et justice sociale. Une mise en perspective des apports de J. Rawls et d’A. Sen. CREDEN
<p>Jeudi 1er juin</p>	<p style="text-align: center;">Journée au tribunal</p>

Jeudi 8 juin	<p align="center">Représentations de la justice, sentiment de justice, exercice de la justice</p> <p align="center">Rituel judiciaire</p> <p align="center">Retour sur la journée au tribunal</p> <p align="center">Conférence</p>
Jeudi 15 juin	<i>Temps de préparation pour travaux écrits</i>
Jeudi 22 juin	Présentations en classe des travaux
Jeudi 29 juin	<p>Remise du travail</p> <p>Avant 12h (midi)</p>

Bibliographie complémentaire

- Beccaria, C. (1764). Des délits et des peines. Paris : Flammarion, 1991.
- Beloof, D. (1999). The Third Model of Criminal Process : The Victim Participation Model, Utah Law Review, 289-332.
- Bentham, J. (1789) The Utilitarian theory of Punishment, Introduction to the Principles of Morals and Legislation
- Benson, P. (1992). The Basis of corrective justice and its relation to distributive justice. Iowa Law Review, 77(2), pp 515-624.
- Blader, Steven L. & Tyler, Tom R. (2015). Relational Models of Procedural Justice In: Russell S. Cropanzano and Maureen L. Ambrose (Eds.) [The Oxford Handbook of Justice in the Workplace](#). DOI: 10.1093/oxfordhb/9780199981410.
- Braun, K. (2019). Victim Perspectives and Criminal Justice. Criminal Theories. Victim Participation Rights: Variations Across Justice Systems, Springer. (pp. 66-83)
- Colquitt, J. & Rodell, J.B. (2015). Measuring Justice and Fairness. In: Russell S. Cropanzano and Maureen L. Ambrose (Eds.) The Oxford Handbook of Justice in the Workplace (pp 1-30).
- Dubet, F. (2010). Justice sociale. Les places et les chances. Seuil
- Frase, R. S. (2004). Limiting Retributivism: The Consensus Model of Criminal Punishment. In M. Tonry (ed), The Future of Imprisonment (83-119). New York: Oxford University Press
- Fraser, F. (2005) Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution, Paris, La Découverte, 2005 ;
- Garapon, A. ; Salas, D. (1997) La justice et le mal. Odile Jacob
- Garapon, A. (2010) La raison du moindre État. Le néolibéralisme et la justice. Chap.2 La justice managériale.
- Garapon, A (2017) « Les enjeux de la justice prédictive », JCP, nos 1-2, 31, au paragraphe 35.
- Holder, R. (2018). Just Interests: Victims, Citizens and the Potential for Justice (pp. 1-8), Elgar Studies in Law and Society, CheltenhamPacker, H.L. (1964). Two Models of the Criminal Process, University of Pennsylvania Law Review, 113 (1), 1-68.

- Koritansky, P. (2005). Two Theories of Retributive Punishment: Immanuel Kant and Thomas Aquinas, *History of Philosophy Quarterly*, 22 (4) 319-338.
- Leaoni, V.; Przygodzki-Lionet, N.; Virat, M. 2017. Validation française d'un questionnaire des perceptions de justice en milieu judiciaire. *Pratiques psychologiques* 24 (2018) 157-175
- Lloyd, J. (2003). Let there be justice: A Thomistic Assessment of Utilitarianism and Libertarianism. *Texas Review of Law and Politics*, 229-258
- McGonigle-Leyh, B. (2011). Procedural Justice? Victim Participation in International Criminal Proceedings. *Intersentia. Victims and Theories of Criminal Justice* (pp. 33-46),
- Rawls, J. (1971/ 2009). *Théories de la justice*. Paris, seuil: Point
- Shklar, J. (1990). Giving Injustice Its Due. Chapter 1, 37 pages. *The Faces of Injustice*, Yale University Press.
- Sen, A. (2012). 'Global Justice. Critical Perspectives'. Dans Rathore, A. S. et Maffettone, S. (dir.), *Global Justice: A Critical Introduction* (1e éd., vol. 1, pp. 123-142). New Delhi: Routledge
- Supiot, A. (2013) « L'idée de justice sociale », in Laurence Burgorgue-Larsen, *La justice sociale saisie par les juges en Europe*, Paris, Pedone, 2013, p. 5 et s.
- Tyler, T. (2012) Justice Theory, In: P. van Lange, A. Kruglanski, E.T. Higgins (Eds.) *Handbook of theories of social psychology*, (pp. 344-361), Los Angeles: Sage
- Von Hirsch, A. (1990). Proportionality in the Philosophy of punishment: from "why Punish" to "how much ?", *Criminal Law Forum*, 1 (2), 259-290.
- Wemmers, J. (2011). Victims' Need for Justice : Individual versus Collective Justice. In : R. Letschert et al (Ed), *Victimological Approaches to International Crimes : Africa* (145-152). Antwerpen : Intersentia
- Wemmers, J. (2019). From restorative justice to transformative justice: The relevance of therapeutic jurisprudence for restorative justice. *International Journal of Restorative Justice*, 3, 470-477.
- Wemmers, J. (2020). Restorative Justice : How responsive to the victim is it? *International Journal of Restorative Justice*, 1, 30-37.
- Winnick, B. (2011). Therapeutic Jurisprudence and Victims of Crime. In: E. Erez, M. Kilchling & J. Wemmers (Eds.). *Therapeutic Jurisprudence and Victim Participation in Justice*. (pp. 3-13), Durham NC: Carolina Academic Press

Renseignements utiles

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la professeure. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Retard dans la remise des travaux

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la professeure. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université. Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le

certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

Plagiat et fraude)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

Évaluation du cours

En permettant un retour sur la formation des étudiants, l'évaluation favorise une amélioration des contenus transmis. Il est donc essentiel que tous les étudiants y participent en respect de l'enseignant. www.umontreal.ca/evaluez.

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50